



PLOUENAN INFOS

Feuille Municipal

Juillet 2021

Vie municipale

Infos Pratiques :

Docteurs :

DECHEVIGNY
02.98.69.54.64
DESJOUIS
02.98.69.54.64

Pharmacie :

N.D de Kerellon
02.98.69.51.16

Masseur-

Kinésithérapeutes :

Bars - Bodennec
02.98.29.64.02
De la Rebière de Pouyade
02.98.69.52.40

Orthophonie

Marine Siohan
07.68.80.25.21

Ostéopathe :

Mme Bars 06.62.08.77.67

Sophro-analyste :

Mme Serandour
06.63.20.52.47

Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU
02.98.69.54.91
Boutier-Péron-Seité-Le Henaff
02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :

L'HIGUINEN-LESCOUR-
APPRIOUAL
02.98.69.55.06

Pédicure-Podologue D.E.

M. SOURCEAU
02.98.69.53.49

Sage-femme :

QUELEN Céline 07.89.25.38.28

Mairie : 02.98.69.51.11

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00

Mission locale :

à la Maison des Services les
mardis, mercredis et jeudis de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél. : 02.98.29.12.68

Médiathèque :

Mardi : 10h à 11h / 16h à 18h
Mercredi : 10h-12h / 16h à 18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

Déchetterie communau-

taire de Ty Korn :

Le lundi 13h30 à 17h30
Du mardi au samedi : 8h45-12h et
13h30 - 17h30
02.98.29.82.11

Horaires de la Poste :

Fermée le lundi
Du mardi au vendredi 13h45 - 16h30
Le samedi : 10h-12h

Accueil de jour : PLOUENAN

02.98.68.10.36 AS Domicile

Maisons des Services

au Public (MSAP) :

- St Pol de Léon 02.98.69.10.44
- Cléder 02.98.69.44.54



COMMUNES DE SAINT -POL-DE-LEON ET PLOUENAN

**Projet d'aliéna-
tion d'un chemin
rural mitoyen
entre les com-
munes de Saint-
Pol-de-Léon et
Plouénan
Kerlosquet/Le Car-
pont**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté en date du 21 juin 2021 du Maire de Saint-Pol-de-Léon et du Maire de Plouénan, une enquête publique est prescrite sur ces deux communes concernant le projet d'aliénation d'un chemin rural mitoyen entre les communes de Saint-Pol-de-Léon et Plouénan aux lieux-dits Kerlosquet/Le Carpont.

L'enquête publique se déroulera du **jeudi 29 juillet 2021 à 09h00 au jeudi 12 août 2021 à 17h00 inclus.**

Le siège de l'enquête se situe à la mairie de Plouénan - 6 Place Louis Sévère - 29420 PLOUENAN.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un exemplaire papier du dossier d'enquête, sera mis à la disposition du public dans les deux mairies aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le dossier sera également disponible sur le site internet des communes :
www.plouenan.fr et <https://www.saintpoldeleon.fr>.

Le dossier d'enquête publique est consultable dans sa version dématérialisée via un poste informatique en mairie de Saint-Pol-de-Léon et en mairie de Plouénan.

Le public peut formuler des observations et propositions pendant la durée de l'enquête soit sur le registre d'enquête mis à disposition à la mairie de Plouénan ; soit par correspondance adressée à l'attention de Monsieur Jacques SOUBIGOU, commissaire enquêteur - Mairie - 6 Place Louis Sévère - 29420 PLOUENAN ; soit par voie électronique à l'adresse mairieplouenan@wanadoo.fr.

M. Jacques SOUBIGOU a été nommé commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Plouénan, le jeudi 29 juillet 2021, de 09h00 à 12h00 et le jeudi 12 août 2021, de 14h00 à 17h00.



COMMUNE DE PLOUENAN

**Projet d'aliénation
d'un chemin rural
et d'un délaissé à
Tréveil à
PLOUENAN**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté du Maire de Plouénan du 21 juin 2021, une enquête publique est prescrite concernant le projet d'aliénation d'un chemin rural et d'un délaissé au lieu-dit Tréveil.

L'enquête publique se déroulera du **jeudi 29 juillet 2021 à 09h00 au jeudi 12 août 2021 à 17h00 inclus.**

Le siège de l'enquête se situe à la mairie de Plouénan - 6 Place Louis Sévère - 29420 PLOUENAN. Pendant toute la durée de l'enquête publique, un exemplaire papier du dossier d'enquête, sera mis à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.

Le dossier sera également disponible sur le site internet de la commune :
www.plouenan.fr.

Le dossier d'enquête publique est consultable dans sa version dématérialisée via un poste informatique en mairie de Plouénan.

Le public peut formuler des observations et propositions pendant la durée de l'enquête soit sur le registre d'enquête mis à disposition à la mairie de Plouénan ; soit par correspondance adressée à l'attention de Monsieur Jacques SOUBIGOU, commissaire enquêteur - Mairie - 6 Place Louis Sévère - 29420 PLOUENAN ; soit par voie électronique à l'adresse mairieplouenan@wanadoo.fr.

M. Jacques SOUBIGOU a été nommé commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Plouénan, le jeudi 29 juillet 2021, de 09h00 à 12h00 et le jeudi 12 août 2021, de 14h00 à 17h00.